

politique générale sans tenir compte de ces considérations et d'autres de même nature.

Relation spéciale

Quelles sont, en réalité, les options exposées? La première maintient essentiellement le *statu quo* «en modifiant les politiques le moins possible». On la présente comme «abordant chaque problème au fur et à mesure qu'il se présente, tout en maintenant en quelque sorte une relation spéciale avec les États-Unis». Il est étonnant de voir le gouvernement de M. Pierre Trudeau, ce grand idéologue, calculer — ou plutôt continuer de calculer — les possibilités de l'opportunisme en invoquant une telle relation spéciale, qui justifierait sans doute un traitement spécial à l'occasion. Les discours de M. Sharp et de ses prédécesseurs aux Affaires extérieures avaient déjà créé l'impression que la politique du Canada à l'égard des États-Unis était davantage cohérente. On nous avait même assuré que l'expression «relation spéciale», avait été bannie du vocabulaire des fonctionnaires américains et canadiens.

La deuxième option prévoit un Canada qui «s'achemine délibérément vers une intégration plus étroite avec les États-Unis» et, peut-être, vers l'union politique. Est-ce là un choix réel? Disons qu'il appartient certainement à la panoplie des scénarios possibles, mais qu'on ne doit pas le prendre au sérieux. Les Canadiens dans l'ensemble le rejettent, et les Américains feraient de même si on leur en expliquait toutes les répercussions. Alors pourquoi le présenter en lieu et place d'autres propositions théoriques comme celle, par exemple, de fermer complètement la frontière et de liquider les intérêts américains au Canada? Sans doute afin d'offrir une gamme d'options et de présenter un pis-aller qui mette en valeur la troisième option, chemin de l'avenir.

En minimisant la première option et en présentant la deuxième comme un objectif de diversion, la troisième option n'en paraît que plus originale, intellectuellement valable et nettement patriotique. Elle préconise que le Canada devra «petit à petit (et cela prendra du temps, dit-on) réduire (et on nous avertit qu'il existe des limites) . . . l'influence des États-Unis et . . . renforcer sa capacité de soutenir des objectifs essentiellement canadiens tout en acquérant un sens mieux assuré de son identité nationale». Mais, sommes-nous tentés de demander, n'est-ce pas là ce à quoi M. Sharp et ses collègues consacrent leurs efforts depuis quelques années? En quoi cela diffère-t-il de ce qu'ils ont tenté, et tentent toujours, de réaliser par rapport à la première option?

Aspects économiques

Mais supposons que la troisième option représente une orientation entièrement nouvelle et tentons de l'évaluer en tant que telle. Les changements envisagés sont essentiellement d'ordre économique. «Le but fondamental, nous dit-on, serait . . . de réduire la vulnérabilité de l'économie canadienne vis-à-vis des facteurs extérieurs, y compris, en particulier, l'influence des États-Unis». Toutefois, «aucun changement n'est envisagé dans la politique commerciale multilatérale du Canada» ni «aucune intention visant à modifier le cours de nos échanges commerciaux traditionnels». En fait, «les États-Unis demeureraient tout probablement, et de loin, le marché et la source d'approvisionnement les plus importants du Canada».

Alors quelles mesures M. Sharp entend-il prendre afin de séparer les deux économies? Il fait état «de la notion des facteurs d'équilibre, de changements d'orientation . . . à la longue, de l'exercice judicieux de la souveraineté canadienne, de l'utilisation réciproquement avantageuse de divers instruments politiques, et de politique commerciale . . . axée sur . . . une stratégie de croissance industrielle et une politique capable de solutionner les problèmes de la propriété étrangère». Voilà une brochette intéressante de possibilités, mais d'ici à ce que ces expressions vagues se traduisent en mesures précises, on ne saurait en évaluer l'efficacité.

Puis, il y a le dilemme posé par la conciliation d'objectifs visant d'une part à rendre l'économie canadienne «davantage rationnelle et efficace» et, de l'autre, à réduire nos échanges avec nos partenaires commerciaux les plus naturels. Le Canada et les États-Unis ne sont pas devenus les meilleurs clients l'un de l'autre en raison d'une volonté arrêtée, mais plutôt parce que cette relation se révélait de part et d'autre comme la plus efficace et la plus rationnelle. Tourner le dos délibérément au marché américain et «réorienter l'économie» vers des débouchés présentant moins de possibilités dans un avenir prévisible, surtout pour les produits manufacturés que le Canada veut écouler en plus grand nombre, me semble un impair du point de vue économique. Une telle attitude pourrait par contre se mieux justifier par d'autres motifs comme le désir de développer une identité nationale distincte. En présentant cette troisième option au public canadien, M. Sharp aurait dû expliquer plus clairement le choix fondamental qu'il comporte et le prix dont il est assorti.

Domaine culturel

M. Sharp s'aventure aussi, plutôt sommairement,